Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral des routes OFROU

Schweizer Wanderwege
Suisse Rando
Sentieri Svizzeri
Sendas Svizras

Heini Sommer, Matthias Amacher, Marcel Buffat
Ecoplan, recherches et conseils économiques et politiques, octobre 2011



Fondements économiques des chemins de randonnée pédestre en Suisse

Méthodologie, bases de données et résultats (résumé)

Documentation sur la mobilité douce – no. 124

Impressum

Mandant & éditeur :	Office fédéral des routes, OFROU, domaine Mobilité douce, Berne ; Suisse Rando, Berne
Auteurs :	Heini Sommer, Matthias Amacher, Marcel Buffat Ecoplan, recherches et conseils économiques et politiques Schützengasse 1, 6460 Altdorf altdorf@ecoplan.ch
Accompagnement & soutien :	Pietro Cattaneo, Suisse Rando, Berne Gabrielle Gsponer, Office fédéral des routes OFROU, domaine Mobilité douce, Berne
Groupe de suivi	Adi Arnold (service des chemins de VTT et de randonnée, canton d'Uri), Stefan Birchler (Chemins de randonnée de Thurgovie), Giorgio Campiche (ATSE), Davide Codoni (Secrétariat de l'Etat à l'économie SECO), Walter Steiner (Chemins de randonnée de Lucerne)
Diffusion :	Le rapport est téléchargeable sur les sites suivants : www.langsamverkehr.ch ; www.mobilite-douce.ch ; www.traffico-lento.ch ; www.wandern.ch ; www.randonner.ch ;
Citation proposée :	Heini Sommer, Matthias Amacher, Marcel Buffat : Fondements économiques des chemins de randonnée pédestre en Suisse (résumé). Ed. Office fédéral des routes et Fédération suisse de tourisme pédestre, Berne 2011

© OFROU / Suisse Rando / Ecoplan, octobre 2011

Fondements économiques des chemins de randonnée pédestre en Suisse

Méthodologie, bases de données et résultats (résumé)

Heini Sommer, Matthias Amacher, Marcel Buffat
Ecoplan, recherches et conseils économiques et politiques

Etude mandatée par
Suisse Rando et par
l'Office fédéral des routes (OFROU)

Octobre 2011

Résumé

Objectifs de l'étude

Le réseau suisse des chemins de randonnée pédestre représente l'un des piliers de l'offre touristique de base dont visiteurs suisses et étrangers profitent pour se détendre et découvrir des paysages naturels uniques lors de leurs excursions. Les promeneurs apprécient également les possibilités de délassement offertes par les chemins proches de leur domicile, en fin de journée ou le week-end. A l'heure actuelle, les coûts d'entretien de ce réseau ne sont guère connus, pas plus que l'utilité de la randonnée sur le plan économique ou l'incidence de l'exploitation et de la mise en état des chemins de randonnée pédestre sur l'économie régionale. Enfin, on ignore les retombées régionales, en matière de création de valeur et d'emploi, qui résultent des dépenses des randonneurs suisses et étrangers.

L'Office fédéral des routes (OFROU) et Suisse Rando, organisation faîtière de tourisme pédestre, se proposent ici de combler ces lacunes dans toute la mesure du possible, étant entendu que des faits concrets devront étayer les fondements économiques afin de garantir le financement, à long terme, du bon entretien du réseau de chemins de randonnée pédestre.

La randonnée pédestre en Suisse

a) Le réseau des chemins de randonnée pédestre

A l'heure actuelle, le **réseau des chemins de randonnée pédestre** en Suisse **s'étend** sur environ **66 200 km** (cf. figure K-1), dont plus de la moitié se situe sur des routes dites de 5^{e} et 6^{e} classes, et correspond à des chemins ruraux et forestiers essentiellement destinés aux piétons, aux cyclistes ou au pratiquants de VTT. Dans le meilleur des cas, ils sont carrossables pour des véhicules spéciaux tels que tracteurs ou véhicules tout terrain.

Sur le plan du financement, c'est seulement dans le cas des routes de 5^{e} et 6^{e} classes que la totalité des coûts (planification, entretien, remise en état, signalisation et administration) relève du budget des chemins de randonnée pédestre. Pour les autres classes (en général routes communales, routes de charroi ou routes forestières), l'entretien et la remise en état des routes incombent aux communes, aux coopératives agricoles ou aux services forestiers, les responsables des chemins de randonnée pédestre étant uniquement tenus de couvrir les coûts de planification, signalisation et administration.

Figure K-1 : Réseau des chemins de randonnée pédestre en Suisse (en km)

Lieu de résidence	Réseau total des chemins de randonnée pédestre	Réseau des chemins sur les routes de 5e et 6e classes
Chemins de randonnée	42 100	15 000
Chemins de randonnée de montagne	23 500	18 000
Chemins de randonnée alpine	600	500
Total	**66 200**	**33 500**

Le réseau comporte trois types de chemins : les chemins de randonnée pédestre, de randonnée de montagne et de randonnée alpine, généralement répartis selon les exigences qu'ils posent en matière d'équipement et d'aptitude des randonneurs à la montagne.

b) L'utilisation des chemins de randonnée pédestre

En l'absence quasi totale de données statistiques, la présente étude a procédé à des estimations sommaires de l'utilisation des chemins de randonnée pédestre. Le point de départ est constitué par les quelque **2,4 millions de randonneurs** en Suisse (cf. figure K-2).[1] Ce chiffre se base sur un sondage relatif au comportement de la population suisse en matière de randonnées, ainsi que sur une enquête réalisée dans les régions de randonnées. Le nombre moyen de randonnées et de jours de randonnée par personne et par an permet de calculer que le réseau suisse des chemins de randonnée pédestre est utilisé pendant environ **41,5 millions de jours de randonnée par an**, et à 95 % par la population suisse.

Figure K-2 : Nombre de randonneurs et nombre de jours de randonnées en Suisse en 2008

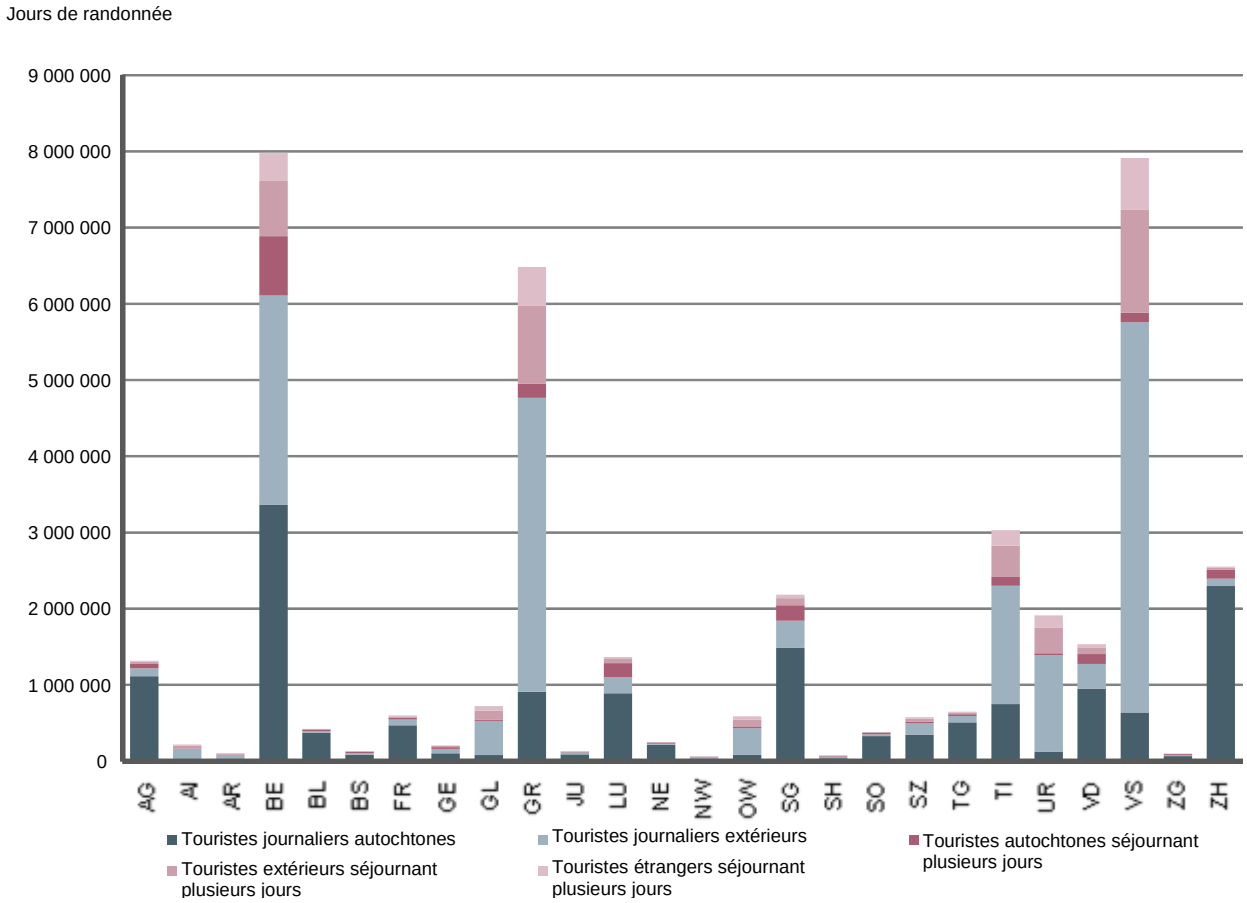
Lieu de résidence	Proportion de randonneurs	Nombre de randonneurs	Nombre de jours de randonnée par personne	Total du nombre de jours de randonnée
Suisse	82 %	1 960 000	20	39 240 000
Etranger	18 %	430 000	5	2 260 000
Total	100 %	2 390 000	17	41 500 000

La répartition des chemins dans les régions de randonnée en Suisse a été calculée pour la première fois dans le cadre de la présente étude. A cet effet, on a estimé le nombre de ran-

[1] Les chemins de randonnée pédestre servent également à d'autres activités de loisirs : promenade, marche (nordique), jogging, équitation, VTT, etc. En tout, près des trois quarts de la population suisse utilisent les chemins de randonnée pédestre suisses, au moins occasionnellement. Les retombées de cette utilisation supplémentaire sur l'économie régionale ne font cependant pas l'objet du présent rapport.

donneurs qui restent dans leur canton de domicile et les cantons de destination choisis par les autres. Des « indicateurs d'attractivité » ont été définis pour les différentes régions de randonnée, sur la base des nuitées hôtelières liées aux randonnées et des nuitées passées en refuge (SAC, UOTE).. La figure K-3 illustre le résultat de ces calculs en nombre de jours de randonnée par canton. La plupart des jours de randonnée effectués par des touristes journaliers suisses se situent dans les cantons à forte densité démographique (Zurich, Berne, Argovie, Vaud et Genève). Les cantons dotés de zones de randonnées typiques étendues (Berne, Grisons et Tessin) enregistrent le total le plus élevé de jours de randonnée.

Figure K-3 : Nombre de jours de randonnée par canton



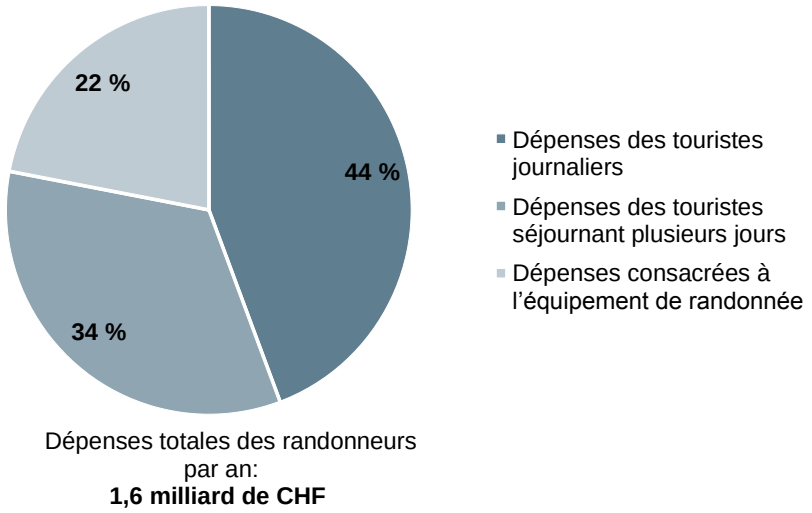
Les valeurs reposent sur une estimation sommaire selon la procédure décrite à l'annexe D. Elles sont grevées d'incertitudes, notamment en ce qui concerne la répartition entre touristes séjournant plusieurs jours, d'une part, et touristes journaliers étrangers et suisses, d'autre part.[2]

[2] Les auteurs et le groupe d'accompagnement estiment urgent de recenser systématiquement le nombre de randonneurs et le nombre de jours de randonnée dans les cantons concernés.

c) Les dépenses des randonneurs

Les **dépenses annuelles des randonneurs** en Suisse s'élèvent à environ **1,6 milliard de CHF.** Ce chiffre comprend les dépenses consacrées à l'équipement de randonnée ainsi qu'aux randonnées d'une ou plusieurs journées. Il inclut ainsi les frais de voyage (aller-retour) vers la région de randonnée, ainsi que ceux de remontées mécaniques, de repas et d'hébergement (cf. figure K-4).

Figure K-4 : Répartition des dépenses annuelles des randonneurs en Suisse



Coûts et financement du réseau des chemins de randonnée pédestre

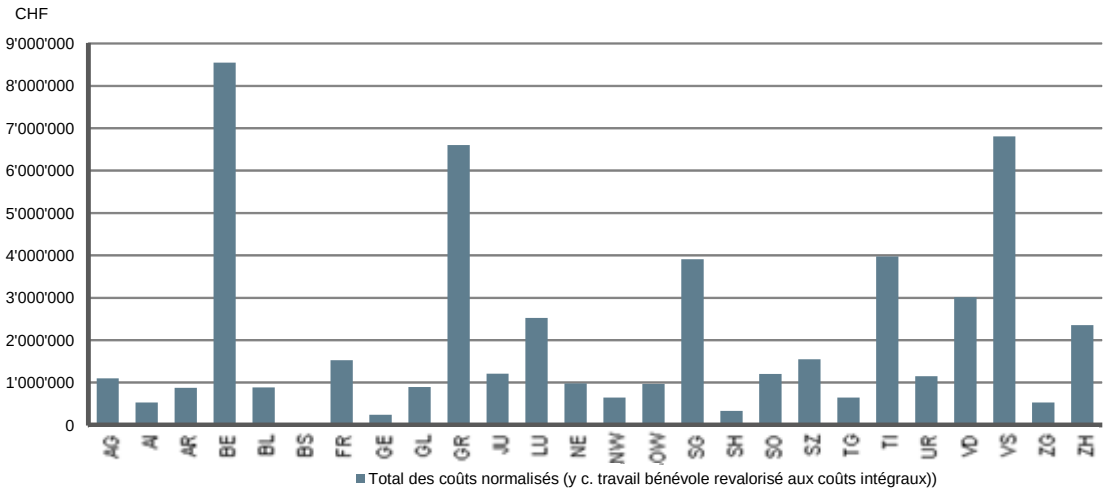
a) Coûts d'entretien du réseau des chemins de randonnée pédestre

Vu l'absence quasi-totale de données chiffrées nationales ou cantonales, à l'exception du Tessin, concernant les coûts d'entretien, de remise en état et de signalisation du réseau des chemins de randonnée pédestre, un outil de calcul a été spécialement élaboré pour la présente étude, qui permet d'estimer les coûts normalisés pour l'ensemble de la Suisse et par canton. On entend par coûts normalisés les dépenses requises pour le maintien d'un réseau de chemins de randonnée pédestre bien entretenu. Le modèle repose sur les données de coûts détaillées du Tessin, auxquelles s'ajoutent des indices tirés du canton d'Argovie pour les majorations spécifiques.

Les indicateurs suivants se sont avérés appropriés pour déterminer le montant des dépenses : la longueur du réseau (sur des routes de 5^{e} et 6^{e} classes), le type de chemin de randonnée pédestre et l'altitude. Ils sont recensés séparément pour chaque canton dans l'outil de calcul et assortis de prix de revient spécifiques.

Les **coûts normalisés calculés sur cette base pour le maintien d'un réseau de chemins de randonnée pédestre bien entretenu** en Suisse totalisent **53 millions de CHF par an**. Ce chiffre inclut toutes les dépenses consacrées à l'entretien courant, la remise en état, la signalisation du réseau des chemins, l'établissement des plans et l'administration[3], y compris le matériel et les autres coûts tels ceux d'information. Les activités bénévoles et les heures de travail partiellement rémunérées ont été revalorisées aux coûts intégraux de la main d'œuvre. Le montant des coûts normalisés varie d'un canton à l'autre, selon la longueur du réseau et la part pertinente pour les coûts, le type de chemin de randonnée pédestre et l'altitude (cf. figure K-5). Comme on pouvait s'y attendre, les cantons de Berne, des Grisons, du Valais, du Tessin et de St-Gall présentent les coûts normalisés les plus élevés, étant donné leur taille, la longueur de leur réseau et la forte proportion de routes de 5e et 6e classes.

Figure K-5 : Coûts annuels normalisés d'entretien du réseau des chemins de randonnée pédestre dans les cantons



Il convient de relever que toutes les indications de coût sont des valeurs normalisées pour un réseau de chemins de randonnée pédestre bien entretenu, si bien que les dépenses effectives, qui n'ont pas encore été recensées systématiquement dans les divers cantons, peuvent sensiblement s'en écarter. Enfin, les valeurs calculées ne permettent de tirer **aucune conclusion** quant aux **coûts d'un chemin spécifique**.

b) Financement du réseau des chemins de randonnée pédestre

La loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR) oblige notamment les cantons à assurer la planification, l'aménagement, l'entretien et la si-

[3] Les coûts administratifs et d'établissement des plans incluent également les dépenses liées à la mise en œuvre de l'obligation de remplacement prévue à l'art. 7 de la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR), qui exige qu'un remplacement soit prévu pour les chemins de randonnée pédestre voués à une suppression partielle ou totale.

gnalisation des chemins de randonnée, ainsi qu'à désigner ou diriger un service de chemins pour piétons et chemins de randonnée pédestre. Les cantons jouissent d'une grande marge de manœuvre, au sein de leur territoire, pour déléguer les tâches qui leur sont confiées aux communes ou à des organismes spécialisés en chemins de randonnée. Par conséquent, le **financement n'est pas uniforme** non plus. Ainsi, dans certains cantons (FR, GE et JU), les dépenses liées aux chemins de randonnée pédestre sont essentiellement assumées par le canton ; dans sept autres (AR, GL, LU, OW, SH, VD et VS), elles sont surtout prises en charge par les communes ; enfin, dans les seize autres cantons suisses, il s'agit d'un financement mixte canton-communes.

Les bénévoles et les auxiliaires partiellement rémunérés fournissent en outre une contribution financière à l'entretien des chemins de randonnée pédestre qui permet d'économiser environ 10 % des coûts normalisés.

Bienfaits de la randonnée pour la détente et la santé

Nul ne conteste les bienfaits de la randonnée en matière de délassement et de santé. Toutefois, aucune étude ne les a encore quantifiés ou évalués en unités monétaires. **Les corrélations suivantes ont toutefois été identifiés :**

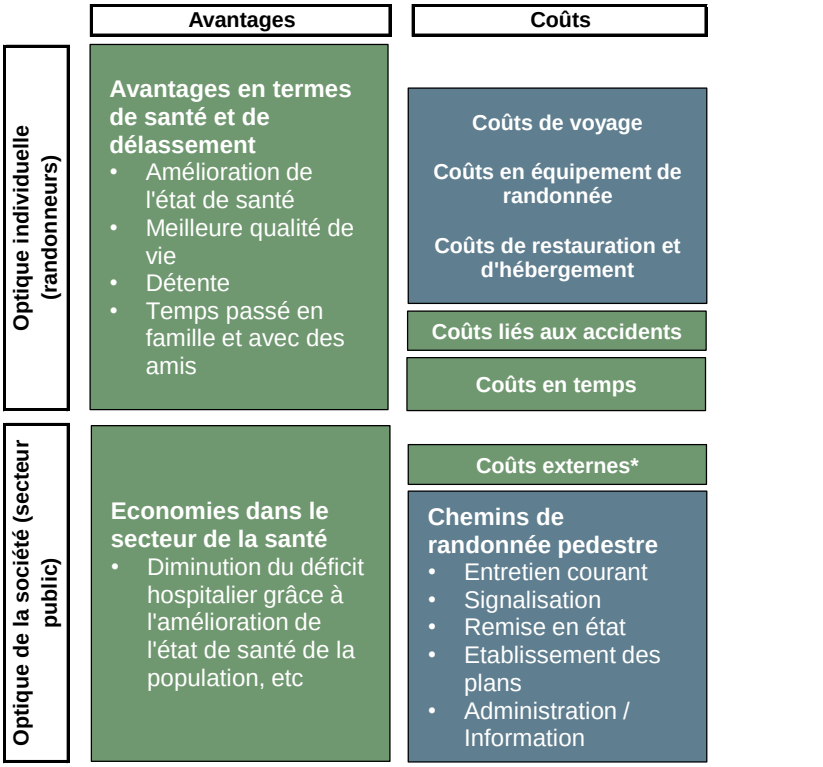
- la présence de chemins de randonnée pédestre sur toute la superficie du pays permet à une grande partie de la population de bouger gratuitement pendant ses loisirs. En outre, les usagers de ce réseau y pratiquent régulièrement non seulement la randonnée, mais aussi la promenade, le jogging, la marche nordique et le VTT, notamment à proximité des zones d'habitation.
- L'utilisation régulière de ces chemins a une influence directe sur la santé des randonneurs. Cet effet concerne d'environ 5 % d'entre eux, soit quelque 98 000 personnes. Par ailleurs, on ne saurait sous-estimer les bienfaits de la randonnée pour ceux dont elle représente le sport principal (10 % de la population), voire unique (3 % de la population). S'il n'y avait pas de chemins de randonnée pédestre, il est fort probable que ces personnes bougeraient nettement moins et que leur état de santé s'en ressentirait.
- Enfin, différentes études ont montré que la desserte des cours d'eau par des chemins de rive ou la fréquentation des forêts représentait un avantage significatif pour lequel la population et les randonneurs seraient même prêts à payer une sorte de « prix d'entrée ».

Comparaison coûts-avantages

Tout comme d'autres domaines, la randonnée peut être examinée sous l'angle d'une comparaison coûts-avantages. Le schéma de la figure K-6 illustre cette comparaison et établit une distinction entre le point de vue de la société et celui des randonneurs. Même si la présente étude n'a pu quantifier qu'une partie des coûts et avantages (cf. figure K-6, champs marqués en bleu), certains constats fondamentaux ressortent du résultat global :

- **sur le plan individuel** : selon la théorie économique, les individus entreprennent uniquement des activités dont les avantages sont supérieurs ou équivalents aux coûts ;
- **sur le plan social** : en améliorant la santé, la randonnée permettrait de faire reculer les coûts d'hospitalisation de 1 %, soulageant ainsi le secteur public de plus de 70 millions de CHF. Les coûts normalisés calculés pour la préservation d'un réseau de chemins de randonnée bien entretenu se verraient ainsi plus que compensés.

Figure K-6 : Coûts-avantages de la randonnée sur le plan macro-économique (schéma)



* Par exemple, coûts externes du trafic de loisirs lors des trajets menant aux régions de randonnée (aller-retour) atteintes à une nature intacte dues à la reconstruction et à l'utilisation des chemins de randonnée, ou aux détritus

Quantifiés dans l'étude

Non quantifiés dans l'étude, partiellement traités sur le plan qualitatif

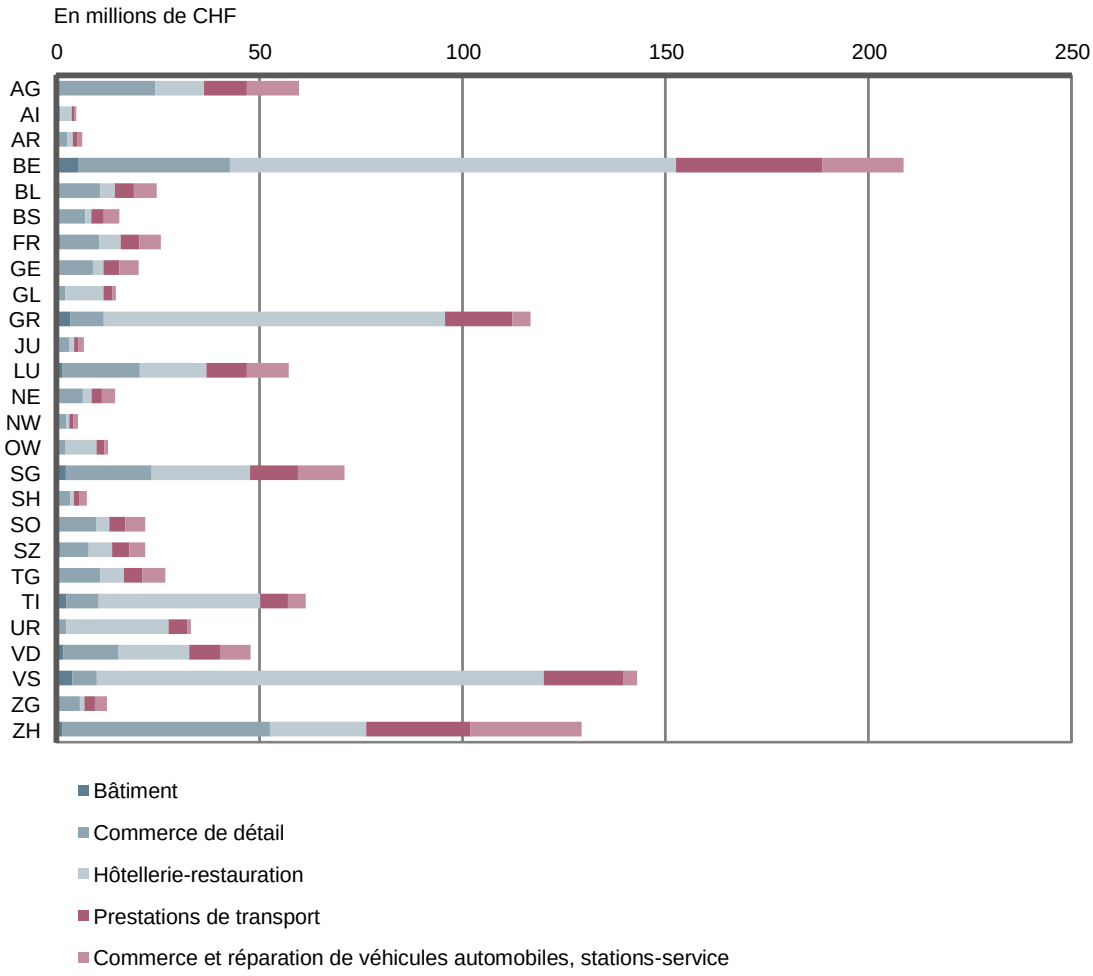
En conclusion, tout laisse à penser que **les avantages de la randonnée dépassent largement ses coûts**, tant dans l'optique de l'individu que dans celle de la société. Comme les observations valables pour le secteur des chemins de randonnée pédestre ne permettent pas de tirer des conclusions applicables à un projet spécifique, il conviendra toutefois d'évaluer le rapport coûts-avantages pour chaque nouveau projet.

L'importance de la randonnée pédestre dans l'économie régionale

Les dépenses des randonneurs et celles consacrées à l'entretien du réseau des chemins de randonnée pédestre s'avèrent lucratives pour les régions. Elles s'accompagnent d'une création de valeur et d'emplois dans les branches directement bénéficiaires des dépenses liées aux randonnées pédestres (hôtellerie-restauration, entreprises de transport ou de bâtiment, etc.). Mais les entreprises qui fournissent les consommations intermédiaires (produits alimentaires, énergie, etc.) profitent aussi, indirectement, des dépenses des randonneurs.

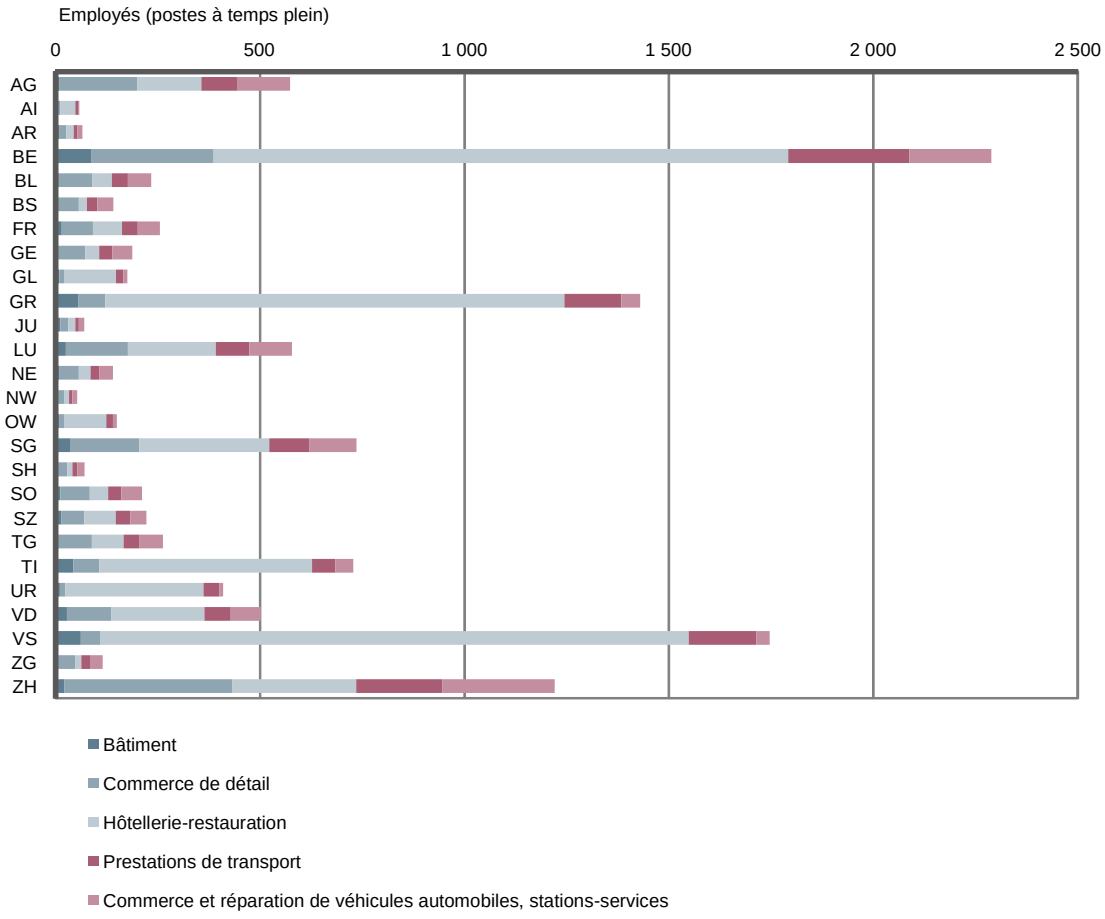
Globalement, l'**effet de création de valeur total** (direct et indirect) avoisine **1,2 milliard de CHF** par an. L'incidence des randonnées pédestres sur l'emploi totalise quelque **12 600 emplois à temps plein** pour 3,4 millions de personnes travaillant en équivalent temps plein en Suisse. La répartition régionale de ces deux effets est illustrée dans les deux figures ci-après (cf. pages suivantes).

Figure K-7 : Effet total de création de valeur par branche et par canton (en millions de CHF)



Les valeurs reposent sur une estimation sommaire du nombre de jours de randonnée par canton. Elles sont donc grevées d'incertitudes.

Figure K-8 : Effet total sur l'emploi par canton et par secteur en nombre d'employés (ETP)



Les valeurs reposent sur une estimation sommaire du nombre de jours de randonnée par canton. Elles sont donc grevées d'incertitudes.

Ces deux effets sont le plus marqués dans les cantons de randonnées typiques (Berne, Grisons et Valais) et dans celui, fortement peuplé, de Zurich. Dans les premiers, ils sont essentiellement le fait des dépenses journalières des randonneurs ; dans celui de Zurich, les dépenses élevées (comparées au reste de la Suisse) découlent non seulement des dépenses journalières des randonneurs suisses, mais également de celles consenties pour l'équipement de randonnée. Certes, les coûts d'entretien du réseau des chemins de randonnée sont également les plus hauts dans les cantons de randonnées typiques où les réseaux de chemins de randonnée pédestre sont les plus longs, mais leurs effets sur la création de valeur et sur l'emploi sont marginaux. Dans le cadre de l'interprétation des effets, on relèvera l'exclusion des dépenses potentielles des autres utilisateurs des chemins de randonnée pédestre, tels les promeneurs et joggeurs qui en profitent dans les zones de détente de proximité.

Outre ses effets en termes de création de valeur et d'emplois, une bonne offre de chemins de randonnée peut avoir des incidences sur l'économie régionale difficiles à quantifier. Citons notamment la qualité élevée qu'un réseau attrayant de chemins de randonnée pédestre confère aux lieux de résidence ou aux destinations touristiques, ou encore les recettes fiscales supplémentaires qui en découlent. Enfin, les bienfaits de la randonnée pédestre sur la santé peuvent entraîner une baisse des coûts de la santé et ainsi soulager le secteur public, pour autant qu'il en résulte une baisse des primes des caisses-maladie ou des participations au coût des déficits hospitaliers.

Résumé des principaux constats

Les principaux constats de l'étude sont résumés dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Figure K-9 : Principaux indices sous forme de tableau

Indice	
Coûts annuels normalisés	53 millions de CHF
coûts normalisés économisés par le travail des bénévoles	env. 5 millions de CHF
Principaux moteurs des coûts pour les chemins qui relèvent du secteur des chemins de randonnée pédestre	altitude type de chemin de randonnée pédestre
implicitement inclus :	montée, déclivité, conditions climatiques
Ensemble du réseau des chemins de randonnée pédestre en Suisse	env. 66 200 km
dont chemins situés sur des routes de 5^{e} et 6^{e} classes	env. 33 500 km
Nombre total de jours de randonnée pédestre par an	env. 41,5 millions de jours
dont effectués par des Suisses	près de 95 %
Dépenses des randonneurs par an	env. 1,6 milliard de CHF
Effet (direct et indirect) sur la création de valeur brute	env. 1,2 milliard de CHF
Effet (direct et indirect) sur l'emploi	env. 12 600 emplois à temps plein

Les publications de la mobilité douce

Source et téléchargement: www.mobilite-douce.ch

Guides de recommandations de la mobilité douce

N°	Titre	Année	Langue			
			a	f	i	e
1	*~~Directives concernant le balisage des chemins de randonnée pédestre (éd. OFEFP~~ → Remplacé par N° 6*	*1992*	*x*	*x*	*x*	
2	Construire en bois sur les chemins pédestre (éd. OFEFP)	1992	x	x	x	
3	Revêtement des routes forestières et rurales: goudronnées ou gravelées? (éd. OFEFP)	1995	x	x		
4	*~~Signalisation de direction pour les vélos en Suisse~~ → Remplacé par N° 10*	*2003*	*d / f / i*			
5	Conception d'itinéraires cyclables	2008	d / f / i			
6	Signalisation des chemins de randonnée pédestre	2008	x	x	x	
7	Stationnement des vélos	2008	x	x	x	
8	La conservation des voies de communication historiques – Guide de recommandations techniques	2008	x	x	x	
9	Construction et entretien des chemins de randonnée pédestre	2009	x	x	x	
10	Signalisation de direction pour vélos, VTT et engins assimilés à des véhicules	2010	d / f / i			

Documentation sur la mobilité douce

N°	Titre	Année	Langue			
			a	f	i	e
101	Responsabilité en cas d'accidents sur les chemins de randonnée pédestre (éd. OFEFP)	1996	x	x	x	
102	Evaluation einer neuen Form für gemeinsame Verkehrsbereiche von Fuss- und Fahrverkehr im Innerortsbereich	2000	x	r		
103	Nouvelles formes de mobilité sur le domaine public	2001		x		
104	Projet Plan directeur de la locomotion douce	2002	x	x	x	
105	Efficience des investissements publics dans la locomotion douce	2003	x	r		s
106	PROMPT Schlussbericht Schweiz – (inkl. Zusammenfassung des PROMPT Projektes und der Resultate)	2005	x			
107	Concept de statistique du trafic lent	2005	x	r		s
108	Problemstellenkataster Langsamverkehr – Erfahrungsbericht am Beispiel Langenthal	2005	x			
109	CO2-Potenzial des Langsamverkehrs – Verlagerung von kurzen MIV-Fahrten	2005	x	r		s
110	Mobilität von Kindern und Jugendlichen – Vergleichende Auswertung der Mikrozensen zum Verkehrsverhalten 1994 und 2000	2005	x	r		s
111	Verfassungsgrundlagen des Langsamverkehrs	2006	x			
112	La mobilité douce dans les projets d'agglomération – Aide de travail	2007	x	x	x	
113	Objectifs de qualité des chemins de randonnée pédestre de Suisse	2007	x	x		
114	Expériences faites avec des chaussées à voie centrale banalisée à l'intérieur de localités (CD-ROM)	2006	x	x		

Documentation sur la mobilité douce

N°	Titre	Année	Langue			
			a	f	i	e
115	Mobilité des enfants et des adolescents – Constats et tendances tirés des micro-recensements de 1994, 2000 et 2005 sur le comportement de la population en matière de transports	2008	x	r		s
116	Forschungsauftrag Velomarkierungen – Schlussbericht	2009	x	r	r	
117	Wandern in der Schweiz 2008 – Bericht zur Sekundäranalyse von «Sport Schweiz 2008» und zur Befragung von Wandernden in verschiedenen Wandergebieten	2009	x	r	r	
118	Aides financières destinées à la conservation des voies de communication historiques en vertu de l'article 13 de la LPN – Relèvement exceptionnel des taux de subvention: mise en oeuvre de l'art. 5, al. 4, de l'OPN par l'OFROU	2009	x	x	x	
119	Velofahren in der Schweiz 2008 – Sekundäranalyse von «Sport Schweiz 2008»	2009	x	r		
120	Coûts occasionnés par la construction des infrastructures de mobilité douce les plus courantes – Vérification destinée à l'évaluation des projets d'agglomération transports et urbanisation	2010	x	x	x	
121	Parkings à vélos publics – Recommandations pour le recensement (2e édition révisée)	2011	x	x	x	
122	Ordonnance concernant l'inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse – Ordonnance; Rapport explicatif	2010	x	x	x	
123	Tour d'horizon de la formation suisse en matière de mobilité douce - Analyse et recommandations pour les étapes à venir	2010	x	x	x	
124	Fondements économiques des chemins de randonnée pédestre en Suisse	2011	x	r	r	s

x = texte intégral r = résumé/riassunto s = summary

Documentation sur les voies de communication historiques (IVS) : monographies cantonales

Source et téléchargement: www.ivs.admin.ch

Les monographies cantonales retracent l'histoire des transports et présentent divers témoins du passé particulièrement intéressants de par leur construction, leur aspect dans le paysage ou d'autres caractéristiques. Des informations sur la genèse, la structure, l'objectif et l'utilité de l'IVS complètent ces publications, qui s'adressent à un large public.